

Le premier ministre a rendu deux fois visite au président Carter depuis son assermentation et j'entretiens moi-même des relations d'amitié et de collaboration avec le secrétaire d'État, M. Vance. Depuis huit ou neuf mois nous avons eu de nombreux entretiens, non seulement sur les questions concernant les relations canado-américaines à proprement parler, mais nous avons pu également coopérer très efficacement à un certain nombre d'initiatives internationales. Plusieurs de mes collègues, qui sont en contact direct avec les ministères et les organismes des États-Unis, ont aussi pu maintenir des liens étroits et conclure des ententes.

Je constate également avec plaisir que les députés et les sénateurs ont nettement renforcé leur position au niveau des négociations et des entretiens avec leurs collègues du Congrès américain. Je rends ici hommage au député d'Eglinton (M. Sharp), un des plus anciens d'entre nous, qui a dirigé ces négociations, et je sais que certains députés d'autres partis ont pris part avec lui à cette entreprise des plus utiles.

Des voix: Bravo!

M. Jamieson: Je dirais qu'au Canada nous avons tendance à ignorer ou du moins à oublier qu'il existe une dualité dans le système américain et que si l'on cultive de bonnes relations avec le pouvoir exécutif à Washington, il faut également que nos parlementaires entretiennent des rapports fréquents et même presque journaliers avec leurs homologues du Congrès. Nous avons établi l'année dernière une entente, grâce ici encore au député d'Eglinton et à d'autres, permettant de faciliter ces échanges plus encore que par le passé.

● (1532)

Je ne veux pas accaparer le temps de la Chambre et expliquer en détail les centaines de questions qui se sont posées au jour le jour et qui ont été résolues discrètement et, dans la plupart des cas, sans publicité au cours de l'année dernière. Nous savons tous que dans des rapports aussi complexes que ceux qui président aux relations canado-américaines, les causes de tensions et de frictions quotidiennes ne manquent pas et qu'il faut sans cesse essayer de les éliminer. Heureusement, la majorité d'entre elles restent sans conséquences sérieuses. J'aimerais néanmoins mentionner brièvement trois domaines qui prouvent que nos relations avec les États-Unis sont actuellement très bonnes.

Ainsi, le fait que nous ayons pu conclure le traité sur le pipe-line du Nord démontre pleinement, à mon avis, la coopération étroite qui existe entre nos deux pays. Je suis également heureux d'annoncer à la Chambre que malgré les pronostics initiaux qui vouaient à l'échec les négociations concernant la délimitation des frontières maritimes, une des questions les plus complexes sans doute qui se soient élevées entre nos deux pays ces 25 ou 30 dernières années, ces négociations suivent leur cours de manière très satisfaisante. Certains points sont déjà acquis en principe, notamment au regard de l'exploitation conjointe des réserves halieutiques; les deux négociateurs se sont dits assez heureux des progrès de leurs travaux et ont demandé à leur gouvernement un sursis d'un mois, soit jus-

Affaires extérieures

qu'au 31 janvier 1978, pour mener ces négociations à bonne fin.

Bien entendu, les propos que j'ai tenus il y a quelques instants sur les réunions de l'OPEP restent spéculatifs tant que les accords n'auront pas été signés. Néanmoins nous avons fait énormément de progrès depuis janvier dernier; nous avons alors bien peu de raisons de croire que ce genre d'entente serait possible sans, à tout le moins, l'intervention d'une tierce partie.

L'autre exemple de l'esprit de collaboration qui règne dans nos relations avec les États-Unis a été apporté par l'accord relatif à l'augmentation progressive des droits de passage dans la Voir maritime du Saint-Laurent, qui a été annoncé en fin de semaine par mon collègue le ministre des Transports (M. Lang). Là encore, chacun a obligé l'autre d'une façon qui correspond, je pense, aux objectifs de chaque pays, de sorte qu'il n'a pas été nécessaire cette fois encore de recourir aux dispositions et aux mécanismes juridiques prévus par le traité en ce qui concerne la renégociation, par exemple.

Il subsistera toujours des difficultés et des tensions avec les États-Unis, mais il importe de souligner à ce stade que ces derniers demeurent non seulement notre meilleur client et de très loin, mais aussi notre ami le plus proche et, en définitive, le pays avec lequel nous sommes en mesure de nous entendre le plus harmonieusement et au mieux de nos intérêts, pour toutes sortes de raisons des plus logiques. Et ce, non seulement au regard des questions économiques dont je parlais il y a quelques instants, mais aussi dans la recherche d'une paix mondiale à plus long terme. Dans la très grande majorité des cas, il n'y a pas de divergence de vues avec nos voisins quant aux objectifs à atteindre, même si nous choisissons des moyens différents à l'occasion.

Dans ce tour d'horizon de nos relations avec divers États, j'aimerais maintenant me tourner vers la Communauté économique européenne et, ce faisant, toucher quelques mots des négociations nucléaires qui se poursuivent depuis très longtemps mais qui, je suis heureux de pouvoir le dire, semblent sur le point d'aboutir à un accord satisfaisant pour toutes les parties.

Mais, avant d'aborder la question nucléaire, qu'il me soit permis de discuter brièvement de nos relations avec la CEE en général. Il y a tout juste un an aujourd'hui, j'inaugurais avec mon collègue du comité Canada-CEE la première réunion consacrée à l'établissement de ce qu'on appelle un lien contractuel, pour désigner les relations spéciales qui existent entre nous.

Au cours de l'année écoulée, ce comité s'est révélé très précieux, ne serait-ce qu'en permettant d'examiner divers problèmes qui se posent entre nous, comme, ces dernières semaines, la question clef des contingents que nous avons jugé nécessaire d'imposer et les décisions que nous avons dû prendre en ce qui concerne notamment le textile et la chaussure. Avant la création du comité, il n'existait aucun mécanisme permettant de débattre ces questions et, ne serait-ce que pour cette seule raison, ce comité constitue un instrument précieux.